



Déclaration de la CGT Éduc'action au CTSD du Var le 27 janvier 2020

Le projet de réforme de retraites par point est rejeté par une majorité de la population, pourtant le gouvernement s'obstine à vouloir l'imposer sans aucune inflexion.

Depuis le 5 décembre, notre pays est engagé dans un conflit social d'une ampleur exceptionnelle, des manifestations et des actions ont eu lieu pendant toute la période de fin d'année, il n'y a pas eu de trêve.

Au ministère de l'Éducation, l'application de la réforme de l'aveu même du ministre ferait subir aux personnels des pertes inacceptables si elle était appliquée en l'état.

L'abandon du calcul sur les 6 derniers mois remet gravement en cause le statut général des fonctionnaires, et aura pour effet de niveler nos retraites par le bas en nous faisant perdre plusieurs centaines d'euros.

Nous refusons tout dispositif basé sur la mise en place, d'un système calculé sur l'ensemble de la carrière.

Le mode de calcul qui nous est proposé aggrave d'ailleurs considérablement les inégalités femmes/hommes puisque les femmes font en moyenne moins d'heures supplémentaires touchent moins d'indemnités et ont plus souvent recours au temps partiel.

Le gouvernement annonce vouloir engager des négociations avec les organisations syndicales, mais refuse concrètement toute discussion sur les principes du nouveau système.

Cette réforme idéologique est une profonde remise en cause de notre modèle social, le discours du pouvoir qui tente de faire croire que le nouveau système serait plus équitable ne résiste pas à une analyse élémentaire que peut faire chaque salarié-e de ce pays.

Il suffit en effet à chacun d'entre nous de chercher à répondre à des questions simples : qu'est-ce qu'une carrière complète, à quel âge pourrais-je partir en retraite et quel serait le montant de ma pension si cette réforme est appliquée ?

La CGT a un désaccord de fond sur les principes mêmes de cette réforme par points, car nous considérons qu'elle va paupériser l'immense majorité des salarié-es.

Nous avons aussi un désaccord sur la volonté du ministre de faire le lien entre le sujet des retraites et celui des salaires. La revalorisation de nos métiers est un sujet urgent et qui doit être traité, indépendamment de la question des retraites.

Elle doit se faire principalement par une évolution des grilles salariales et par une augmentation de la valeur du point d'indice de la Fonction publique.

Pour l'instant, le ministre maintient le plus grand flou sur la nature des mesures compensatoires qu'il entend mettre en place.

Nous considérons jusqu'à preuve du contraire que les compensations indemnitaires tant vantées par le gouvernement ne pourraient dans le meilleur des cas que nous permettre de perdre autant que les autres fonctionnaires, c'est-à-dire plus de 10 % de nos pensions et la publication des cas types n'est sûrement pas de nature à rassurer les personnels.

Le gouvernement communique sur des hausses possibles de salaires des enseignants, sous forme de primes, mais le ministre de l'Éducation n'a donné à ce jour aucune réponse concrète aux organisations syndicales. Et ce n'est pas le récent avis du Conseil d'Etat stipulant que les garanties de revalorisation des enseignants pour compenser les pertes de pensions liées à la réforme, sont anti-constitutionnelles, qui va nous laisser grand espoir quant aux promesses du Ministère.

En outre depuis une semaine dans de nombreuses académies et de nombreux établissements, les épreuves communes de contrôle continue (E3C) du nouveau bac ont été reportées suite à la mobilisation des collègues ou parfois des élèves. Le ministre Blanquer cherche à minimiser les problèmes d'organisation et les mobilisations, mais la contestation va se poursuivre jusqu'aux vacances de février car les personnels ne sont pas dupes, la mise en place du nouveau Bac Blanquer est venu confirmer leurs craintes. L'autonomie des établissements (que la CGT Educ'Action dénonce depuis le début comme facteur d'inégalités) permettra avec la mise en place des épreuves E3C (qui représentent 30 % de la note finale du Bac), d'avoir un Bac maison qui aggravera encore les inégalités.

De plus avec le nouveau bac l'année de première n'est plus une année d'apprentissage mais est devenue une année d'évaluation permanente. Et que dire de la précipitation et de l'impréparation du ministère dans la mise en œuvre de ces épreuves : La banque de sujets n'a été ouverte que tardivement et pose de multiples problèmes. Certains sujets sont inadaptés à la réalité des élèves et/ou abordent des parties du programme qui n'ont pas pu être étudiées faute de temps, d'autres comportent des erreurs grossières. Les conditions de passation avec des examens qui se déroulent au milieu des cours sont dégradées et les conditions de correction le seront tout autant. Dans ce contexte l'inquiétude est grande quant à la réussite de ces épreuves par les élèves.

Au-delà de la réforme du Bac dont nous continuons à revendiquer l'abrogation, il y a urgence à suspendre cette première session des E3C.

Pour en venir à l'objet de ce Comité Technique : les moyens de la rentrée 2020 dans le Var. On pourrait imaginer en voyant la baisse considérable des moyens pour les LGT que le département connaît un effondrement démographique au cours des deux dernières années. Ce n'est pourtant pas le cas. En revanche, et c'est une tendance absolument unique au cours des 6 années écoulées, il y a une fuite évidente des élèves du public vers le privé. En effet, depuis la rentrée 2019 et selon les prévisions de 2020, si les effectifs dans le public

diminuent d'environ 300 élèves, ils augmentent quasiment du même montant dans le privé. Cela confirme les craintes de la CGT Educ'Action l'an dernier à la même époque : il y a bien une coïncidence entre réformes du lycée et du bac et fuite vers le privé. Cela confirme que les réformes Blanquer sont sources d'inégalité, d'iniquité.

L'iniquité c'est aussi le constat que les collègues feront avec cette répartition lorsqu'ils regarderont ce qu'il se passe autour d'eux. Ils verront que le H/E en collège dans notre département est à 1,14 tandis que la moyenne nationale est à 1,17. Nous sommes les avants derniers de France. Certes cette année on enregistre quelques heures de dotation en plus par rapport à l'an dernier pour les collèges, mais cela reste bien loin des besoins réels de notre département et c'est loin de suffire pour compenser le retard par rapport à la moyenne nationale.

Et pour ce qui est des LGT, si notre moyenne académique est un peu plus honorable, on observe surtout une grande iniquité avec le département voisin dont le H/E est supérieur au notre. Et ce n'est pas la décision de répartition prise par le recteur qui va améliorer les choses. Bien au contraire puisque les LGT du Var vont perdre 506h de DGH à la rentrée prochaine. Face à nos questionnements lors du CTA du 20 janvier dernier, le rectorat n'a pu trouver comme seule justification qu'il s'agissait d'un ré-ajustement pour le Var en raison des « erreurs de projection des effectifs pour l'année en cours », les lycées du Var ayant donc cette année une dotation trop « confortable ».

Outre le fait que cette réponse du rectorat est assez désobligeante pour le travail des services administratifs qui s'occupent de concevoir chaque année la préparation de la rentrée prochaine, et dont au passage nous tenons à saluer le savoir faire et le professionnalisme.

Cette réponse donc est aussi assez méprisante pour les enseignants en sous-entendant qu'ils bénéficieraient cette année de la générosité de l'Education Nationale en subissant des effectifs à 33 ou 34 élèves par classe plutôt qu'à 35 !

Pour la situation des LGT la raison véritable ne serait elle pas plutôt le choix de la méthode de répartition de la dotation qui depuis l'année dernière avec l'application d'un coefficient H/E au nombre d'élèves en seconde et en première a conduit à un vaste plan d'économie de moyens. Puisque désormais il est nécessaire d'avoir des classes à 35 pour être certain d'avoir un financement total. Cette pratique se poursuit et s'accentue cette année puisque les classes de terminales sont désormais logées à la même enseigne avec des dotations calculées au H/E et non plus à la structure.

Enfin au niveau des LP c'est l'augmentation considérable des HSA au détriment des Heures Postes qui se poursuit, avec son lot de suppressions de postes à attendre. Sans doute qu'en augmentant les HSA au détriment des HP, y a-t-il là, la volonté de masquer la faiblesse de la rémunération des collègues dont nous parlions au début de cette déclaration.

En résumé des réformes précipitées porteuses d'Inégalités et d'iniquité, dans un contexte de restriction budgétaire et donc de pénurie de moyens, la rentrée 2020 pour les établissements du Var s'annonce décidément sous les meilleurs auspices !